



Mécanicien de cyclomoteurs et motos

Mobilité - Mécanique

Chef d'entreprise

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous avez la passion des deux roues et aimez les belles « bécanes » ? Les grosses comme les petites cylindrées ? Motos sportives, de cross, de route ou encore les cruiser et autres roadster n'ont aucun secret pour vous ? Mais aussi les mobylettes, Dax et cyclomoteurs ? Alors pourquoi ne pas apprendre à les réparer et les entretenir grâce à cette formation de mécanicien de cyclomoteurs et motos ?

Le Mécanicien et la Mécanicienne de cyclomoteurs et motos **réparent et entretiennent tous types de motos et cyclomoteurs**. Les Mécaniciens sont aussi capables **d'intervenir sur les diverses pannes** rencontrées sur les systèmes d'un deux roues : freins, moteurs, embrayages... Ils travaillent le plus souvent dans un atelier de réparation mécanique attenant à un espace de vente ou de location de motos, cyclomoteurs et d'accessoires. Les mécaniciens sont sous la responsabilité du gérant de la structure, de son responsable hiérarchique ou du chef d'atelier.

D'autres travaillent auprès de fabricants de cyclomoteurs ou de motos, d'entreprises de location de cyclomoteurs et motos ou encore pour le compte de tiers, sur le terrain ou chez les clients.

Le Mécanicien de cyclomoteurs et motos :

répare et effectue les entretiens en atelier d'une grande variété de cyclomoteurs, motos et véhicules associés, à essence ou électrique, selon les consignes des constructeurs

effectue le dépannage des véhicules en déplacement ou chez le client

réalise des essais, pose les diagnostics quant à d'éventuels problèmes ou pannes

prépare les nouveaux véhicules conformément aux normes en vigueur

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur l'année de formation ; non-rémunérées.

Cette formation permet de bénéficier d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur pour l'année académique 2023-2024.

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre un garage ou un atelier

Mécanicien / Mécanicienne motos et cyclomoteurs dans un atelier spécialisé

Mécanicien / Mécanicienne motos et cyclomoteurs dans un garage

Débouché(s) future(s) formation(s)

Technicien de cyclomoteurs et motos (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/technicien-de-cyclomoteurs-et-motos>)

Négociant - Réparateur de cyclomoteurs et motos (<https://www.ifapme.be/formations/formations-pour-adultes/negociant-reparateur-de-cyclomoteurs-et-motos>)

Carrossier - Réparateur (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/carrossier-reparateur>)

Garagiste - Réparateur (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/garagiste-reparateur>)

Point(s) fort(s)

Contact client Activités variées Travail en atelier et à l'extérieur (dépannage)

Finalité

CeCAF de Mécanicien de cyclomoteurs et de motos

Aptitudes

Le mécanicien de cyclomoteurs et de motos travaille de manière autonome, en suivant les instructions de son supérieur hiérarchique et dans le respect des consignes de sécurité et des législations publiques en matière d'environnement.

Programme

1ère année :

G31/4 Motocyclettes et motos neuves et occasion : préparation et livraison, accessoires (24h)

G31/4 Entretien périodique et préventif (112h)

G31/4 Interventions (mécanique, électrique, hydraulique, pneumatiques...) simples (100h)

G31/4 Diagnostique dysfonctionnements simples (32h)

G31/4 Accessoires (12h)

Poursuite de la formation en :

2ème année : Technicien de cyclomoteurs et motos (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/technicien-de-cyclomoteurs-et-motos>)

3ème année : Négociant de cyclomoteurs et motos (<https://www.ifapme.be/formations/formations-pour-adultes/negociant-reparateur-de-cyclomoteurs-et-motos>)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**.

Retrouvez toutes les **dates de début des inscriptions** sur notre actualité (<https://www.ifapme.be/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux- formations-pour-adultes>) (<https://www.ifapme.be/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux- formations-pour-adultes>).

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.